

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

DocuSigned by:

E7474096895C4AD...

Si PME innovantes : ☐

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) : ☐

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société	SAS AT CONSEIL		
Adresse du principal établissement	27 Rue de Chatillon 25480 ECOLE VALENTIN		
Adresse du siège social, si différent			
Ancienne adresse en cas de changement			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES	Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère			

B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	☐	Activités exercées :	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1 - Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	216
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2 - Plus-values					
PV à long terme imposables au taux de 15 %			PV à long terme imposables au taux de 15 %		
PV à long terme imposables au taux de 19 %		Autres PV imposables au taux de 19 %			
PV à long terme imposables au taux de 0 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)			
3 - Abattements sur le bénéfice et exonérations (Les montants ne doivent pas être retranchés des résultats de C-1 et C-2)					
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	☐		Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies-0 A)	☐	
Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	☐		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	☐	
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	☐		Société d'investissements immobiliers cotée	☐	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	☐		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	☐	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	☐		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	☐	
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quindecies A)	☐		Autres dispositifs	☐	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer		dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐			

D - IMPUTATIONS	
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.	

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS	Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%	
--	---	--

F - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE						
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :		Plateforme Comptable	
CGA	☐	Viseur conventionné	☐	N° d'agrément du CGA	ECF	☐
Nom et adresse :						
- du Comptable :	Indép.	SAS IN EXTENSO BESANÇON 7 rue auguste jouchoux 25000 Besançon				
- du Conseil :						
- du CGA ou du viseur conventionné :						
- du prestataire :						

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Annexe à la déclaration N°2065
Exercice clos le 31/05/2025

Néant ☐ x

G - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même	
	- Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s)		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

H - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			À titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	À titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		À titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit						

I - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

J - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)			
	- Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			
	MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
	MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
	MVLT réalisée au cours de l'exercice			
	MVLT restant à reporter			

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/05/2025

Néant ☒

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net 31/05/2025 ③	Net 31/12/2024 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH		BI		
TOTAL II	BJ		BK		
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX		BY		
Autres créances (3)	BZ		CA		
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF		CG		23
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
TOTAL III	CJ		CK		23
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO		IA		23
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/05/2025

Néant ☐

			Net	31/05/2025	Net	31/12/2024
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	1 000	DA	1 000	1 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB			
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC			
Réserve légale (3)			DD			
Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	DF			
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG			
Report à nouveau			DH	-1 841	-633	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	-216	-1 208	
Subventions d'investissement			DJ			
Provisions réglementées			DK			
TOTAL I			DL	-1 057	-841	
Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN			
TOTAL II			DO			
Provisions pour risques			DP			
Provisions pour charges			DQ			
TOTAL III			DR			
Emprunts obligataires convertibles			DS			
Autres emprunts obligataires			DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 057		
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs)	EI	DV			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX		864	
Dettes fiscales et sociales			DY			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Autres dettes			EA			
Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL IV			EC	1 057	864	
Écarts de conversion passif			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE		23	

Renvois :			
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	1 057	864
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	1H	1 057	

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/05/2025

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		31/12/2024
Ventes de marchandises	FA		FB		FC		
Production vendue :	- biens	FD		FE	FF		
	- services	FG		FH	FI		
Chiffre d'affaires net	FJ		FK		FL		
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP		
Autres produits (1) (11)					FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		
Variation de stock (marchandises)					FT		
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3)					FW	216	1 208
Impôts, taxes et versements assimilés					FX		
Salaires et traitements					FY		
Charges sociales (10)					FZ		
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements (14)					GA		
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE		
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	216	1 208
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-216	-1 208
Bénéfice attribué ou perte transférée				III	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré				IV	GI		
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP		
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	-216	-1 208

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/05/2025

Néant ☐

		31/05/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		HB	
Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		HF	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX		HJ	
Impôts sur les bénéfices X		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2161 208
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	-216-1 208
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	- Produits de locations immobilières	HY	
	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3)	- Crédit-bail mobilier	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	- Produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6 bis)	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX	
(6 ter)	- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
Dont :	- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	- Transferts de charges	A1	
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives A6		
(13)	obligatoires A9		
	(dont cotisations facultatives Madelin) A7		
	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite) A8		
(14)	- Montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs

5 IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/05/2025

Néant ☒

CADRE A - IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations				
							Réévaluation ou mise en équivalence		Acquisitions, apports et virements		
Immobilisations incorporelles											
Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF		
Immobilisations corporelles											
Terrains					KG		KH		KI		
Constructions :	- Sur sol propre (dont composants)			L9		KJ		KK		KL	
	- Sur sol d'autrui (dont composants)			M1		KM		KN		KO	
	- Inst. gales., agmt, amgt, constr. (dont composants)			M2		KP		KQ		KR	
Inst. tech., matériel et outillage industriels (dont composants)				M3		KS		KT		KU	
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers				KV		KW		KX		
	- Matériel de transport				KY		KZ		LA		
	- Matériel bureau et informatique, mobilier				LB		LC		LD		
	- Emballages récupérables et divers				LE		LF		LG		
Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
Avances et acomptes					LK		LL		LM		
TOTAL III					LN		LO		LP		
Immobilisations financières											
Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
Autres participations					8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V		
TOTAL IV					LQ		LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG		ØH		ØJ		
CADRE B - IMMOBILISATIONS				Diminutions			Valeur brute des immos à la fin de l'exercice		Réévaluation ou mise en équivalence		
				Virement		Cessions ou mise en équivalence			Valeur d'origine des immos en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles											
Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7
Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW		1X
Immobilisations corporelles											
Terrains					IP		LX		LY		LZ
Constructions :	- Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC
	- Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF
	- Inst. gales., agencements, amgt, constructions				IS		MG		MH		MI
Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		ML
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers				IU		MM		MN		MO
	- Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR
	- Matériel bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT		MU
	- Emballages récupérables et divers				IX		MV		MW		MX
Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF
TOTAL III					IY		NG		NH		NI
Immobilisations financières											
Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations					I0		ØX		ØY		ØZ
Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		2D
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F		2G
TOTAL IV					I3		NJ		NK		2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK		ØL		ØM

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice clos le 31/05/2025

Néant ☒

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B	
Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/05/2025

Néant ☐

CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)											
Immobilisations amortissables			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH		
TOTAL I			RK		RM		RN		RO		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions :	- sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	- sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	- installations générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles :	- installations générales, agencements aménagements divers		QD		QE		QF		QG		
	- matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	- matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO		
	- emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL II			QU		QV		QW		QX		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			0N		0P		0Q		0R		

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables	Dotations						Reprises						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
	Colonne ①		Colonne ②		Colonnes ③		Colonne ④		Colonne ⑤		Colonne ⑥			
Frais d'établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immo. incorp.	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions :														
- sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
- sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillages	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immo. corp. :														
- inst. gales, agenc et am. des const.	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
- mat. de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
- mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
- emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO	
TOTAL III														
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY			Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES											
			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunts à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/05/2025

Néant ☒

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises	Montant à la fin de l'exercice
		①	②	③	④
Provisions règlementées					
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T		TA	TB	TC
Provisions pour investissement	3U		TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V		TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)	3X		TM	TN	TO
Provisions pour prêts d'installation	IJ		IK	IL	IM
Autres provisions règlementées (à détailler)	3Y		TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z		TS	TT	TU
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4	D5	D6
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour :	- Litiges	4A	4B	4C	4D
	- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	- Pertes de change	4T	4U	4V	4W
	- Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E
	- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
	- Gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5V		5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z		TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation					
Sur immobilisations :	- Incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- Corporelles	6E	6F	6G	6H
	- Titres mis en équivalence	02	03	04	05
	- Titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N		6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T		6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X		6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B		TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB	UC	UD
Dont dotations et reprises :	- D'exploitation		UE	UF	
	- Financières		UG	UH	
	- Exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice					1O

Néant ☐

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	À 1 an au plus		À plus d'1 an	
Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
Autres immobilisations financières	UT		UV		UW		
Clients douteux ou litigieux	VA						
Autres créances clients	UX						
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie	(Provision pour dépréciation antérieurement constatée)	UO	ZI				
Personnel et comptes rattachés	UY						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
- Impôts sur les bénéfices	VM						
État et autres collectivités	- Taxe sur la valeur ajoutée	VB					
publiques :	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	- Divers	VP					
Groupe et associés (2)	VC						
Débiteurs divers	VR						
Charges constatées d'avance	VS						
TOTAL	VT		VU		VV		
Renvois :							
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice						VD	
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice						VE	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)						VF	

CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG	1 057	1 057		
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B				
Personnel et comptes rattachés	8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D				
- Impôts sur les bénéfices	8E				
État et autres collectivités	VW				
publiques :	VX				
- Obligations cautionnées	VX				
- Autres impôts, taxes et ass.	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI				
Autres dettes	8K				
Dette représent. de titres empruntés ou remis en garantie	Z2				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAL	VY	1 057	VZ	1 057	
Renvois :					
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK	
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)				VL	

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/05/2025

Néant ☐

I - RÉINTÉGRATIONS										31/05/2025	
Bénéfice comptable de l'exercice										WA	
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4, CGI) et autres amortissements non déductibles			WE			
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4, CGI)			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (Ets à l'IS)			WG		XE	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB			
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI		Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles			XX		XW	
Amendes et pénalités			WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI										XY	
Impôt sur les sociétés										I7	
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI			L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées											
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)										I8	
- Imposées au taux de 0 %										ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values nettes à court terme										WN	
- Plus-values soumises au régime des fusions										WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XR	
Réintég. div. (à détailler) - Intérêts excédentaires			SU		Zones d'entreprises			SW			
dont : Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro								M8		WQ	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
TOTAL I										WR	
II - DÉDUCTIONS					Perte comptable de l'exercice					WS	216
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.										WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice										WU	
- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'I.R.)										WV	
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)										WH	
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 19 %										WP	
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW	
- Imputées sur déficits antérieurs										XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée										WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales					Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation			2A		XA	
Produit net des actions et parts d'intérêts :											
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX	
Mesures d'incitation											
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer										ZY	
Majoration d'amortissement										XD	
Abattement sur les bénéfices et exonérations											
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)			L2		Zone de dévelop. prioritaire (art. 44 septdecies)			PB			
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)			L5		Société d'investissements immobiliers cotée			K3			
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)			PA		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)			0V		XF	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)			1F		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)			XC			
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)			PP			
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quindecies A)								HT			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS	
Dont déduction exceptionnelle (art.39 dec.)			X9		Créance dé gagée par le report en arrière de déficit			ZI			
Dont déduction except. (art. 39 decies A)			YA		Dont déduction except. (art. 39 decies B)			YB			
Dont déduction except. (art. 39 decies C)			YC		Dont déduction except. (art. 39 decies D)			YD		XG	
Dont déduction except. (art. 39 decies F)			YI		Dont déduction except. (art. 39 decies G)			YL			
Dont déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)								YH			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	
III - RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II					XH	216
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :								Bénéfice (I - II)		XI	
								Déficit (II - I)			XJ
											216
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)								ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)											XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)								XN			XO
											216

10 DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 31/05/2025

Néant ☐

I - SUIVI DES DÉFICITS				
- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent (report ligne YK du formulaire n°2058B de l'exercice précédent)	K4	1 841		
- Transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis			
Déficits : - Imputés (total lignes XB et XL du formulaire n°2058A)	K5			
- Reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	1 841		
- De l'exercice (ligne XO du formulaire n°2058A)	YJ	216		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	2 057	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter		
II - INDÉMNITES POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT		
III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis Al. 2 du CGI	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges				
TOTAL	8X		8Y	
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	9D		9E	
Charges à payer				
TOTAL	9K		9L	
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV + 8X + 9D + 9K) et (YO = ZW + 8Y + 9E + 9L)		YN	YO	
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	
	L1			
				Montant net à la fin de l'exercice

Ⓜ TABLEAU D'AFFECTION
DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice clos le 31/05/2025

Néant ☐

TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT					
Origines				Affectations	
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	-633	Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB	
			Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	-1 208	Dividendes	ZE	
			Autres répartitions	ZF	
Prélèvements sur les réserves	0E		Report à nouveau	ZG	-1 841
TOTAL I		-1 841	TOTAL II		-1 841
	0F			ZH	

RENSEIGNEMENTS DIVERS				31/05/2025		31/12/2024	
Engagements							
Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7	YQ		
Engagements de crédit-bail immobilier					YR		
Effets portés à l'escompte et non échus					YS		
Détail des postes							
Autres achats et charges externes :	- Sous-traitance				YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété		(dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois)	J8	XQ		318
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	216	864
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV		
	- Autres comptes		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	ST		26
	Total du poste correspondant à la ligne FW du formulaire n°5052				ZJ	216	1 208
Impôts et taxes :	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE				YW		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)	ZS	9Z		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du formulaire n°5052				YX		
TVA							
Montant de la TVA collectée					YY		
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ		
Divers							
Montant brut des salaires					0B		
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition					0S		
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société					ZK	%	%
Numéro de centre de gestion agréé		XP	Filiales et participations : liste au n°2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI			ZR	Non
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH		
Régime de groupe							
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA	Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM	Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble		JD	Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP	Imputations	JF	
			Sté mère/filiale ?	JH	N° SIRET société mère	JJ	

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/05/2025

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Nature de l'immobilisation	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
⑥	⑦	⑧	⑨				
Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés			+				
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
Divers (détail à donner sur une note annexe)							
TOTAL							
			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

Renvois

- CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de a colonne)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19%

(13) SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Exercice clos le 31/05/2025

Néant ☐ x

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	- sur 3 ans (entreprise à l'IR)				
	- sur 10 ans				
	- sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL I				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	- sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	- Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
	N-9				
TOTAL II					

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		☐
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

14 SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 31/05/2025

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU				
Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					
Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Solde des moins-values à reporter (② + ③ - ④ - ⑤)
		À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %	
①		②	③	④	⑥
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N				
	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

15 RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 31/05/2025

Néant ☒

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés : - Donnant lieu à complément d'IS - Ne donnant pas lieu à complément d'IS	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (art. 39-1-5 alinéas 5, 6 et 7 du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

16 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/05/2025

Néant ☒

Déclaration des effectifs		
Effectifs moyens du personnel	YP	
	dont apprentis	YF
	dont handicapés	YG
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
Calcul de la valeur ajoutée		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL I	OX	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL II	OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)		
Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL III	OJ	
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	OG
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.		
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)
Exercice clos le 31/05/2025

Néant ☐

N° SIREN	922300025				
Dénomination de l'entreprise	AT CONSEIL				
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	27 Rue de Chatillon			
	- Code postal / Ville	25480 ECOLE VALENTIN			
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	100
Nombre total d'associés ou actionnaires (lignes P1 + P2)	P5	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes (lignes P3 + P4)	P6	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou d'actions
Adresse :	N° et Voie			Pays
	Code postal	Commune		

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	M.	Nom de famille / Prénom	THIBAUT Armand		
Nom d'usage		% de détention	100.00	Nb de parts ou d'actions	100
Naissance :	Date	04/05/1993	N° Département	76	Pays FR
	Commune	MONT SAINT AIGNAN			
Adresse :	N° et Voie	13 D Avenue de la Vaite			Pays FR
	Code postal	25000	Commune	BESANCON	

Ⓜ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Exercice clos le 31/05/2025

Néant ☒

N° SIREN	922300025
Dénomination de l'entreprise	AT CONSEIL
- N°, Type et nom de voie	27 Rue de Chatillon
Adresse : - Code postal	25480
- Ville	ECOLE VALENTIN

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	
--	--

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse : N° et voie			Pays
Code postal		Commune	

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/05/2025

Néant ☒
(page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)			
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre			☐
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
Adresse			
PME au sens communautaire		☐	☐
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris			
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPOT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")			
III - CAS PARTICULIERS			
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts
Exercice clos le 31/05/2025

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux					
Bénéficiaire			Intermédiaire		
Forme juridique / Dénomination			Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination			Complément de dénomination		
N° SIREN ou RNA			N° SIREN ou RNA		
N°, type et nom de voie			N°, type et nom de voie		
Complément de distribution			Complément de distribution		
Lieu-dit, hameau			Lieu-dit, hameau		
Code postal / Ville / Pays			Code postal / Ville / Pays		
Montant des dons		Date de versement		Valeur de la contrepartie	

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/05/2025

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination		SAS AT CONSEIL	
Complément de dénomination			
N° SIREN ou IDSP		922300025	
N° de Téléphone		06 69 24 37 67	
Adresse	- N°, Type et nom de voie	27 Rue de Chatillon	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	25480 ECOLE VALENTIN	
Référence d'obligation fiscale		IS1	Code activité NAF 7022Z
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale		BI Catégorie fiscale BIC	
Régime fiscal		RN régime réel normal	
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)		IS Impôt sur les sociétés	
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant		CSS Cession ou cessation	
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N		01/01/2025	
Date de clôture de l'exercice ou période N		31/05/2025	
Durée de l'exercice ou période N		5	
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		31/12/2024	
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		12	
E - MONNAIE			
Code monnaie		EUR	

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 31/05/2025

Produits à recevoir	Montant

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/05/2025

Charges à payer	Montant

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/05/2025

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 31/05/2025

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel